

Préambule

La ligue de Bretagne de Natation se réserve la possibilité de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires relatives à la pandémie du coronavirus et des obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La Coupe de Bretagne "**Eau libre**" est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN, FINA et le grand public.

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire de la plateforme "eau libre FFN" <https://www.ffneaulibre.fr/> pour les organisateurs affiliés à la FFN.

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement WORLD AQUATICS et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Le port d'une combinaison thermique pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Dans le cadre du développement de la discipline est également mis en place en parallèle du circuit toutes catégories ("T.C.") :

- Un classement coupe de Bretagne "Juniors"
- Un classement coupe de Bretagne "Benjamins"
- Un classement coupe de Bretagne "Maîtres"

Sommaire

	Page
➤ Engagements	2
➤ Catégories Eau Libre	2
➤ Organisation	3
➤ Points	3
➤ Classements individuels	4
➤ Récompenses	5
➤ Classements régionaux des Clubs	5
➤ Officiels	6
➤ Championnats de Bretagne "Eau Libre"	7

✓ Engagements

Les organisateurs s'engagent :

- A consulter la charte des engagements responsables des organisateurs d'événements à horizon 2024 et le document fédéral : Charte FFN Ecoresponsable et faire le maximum pour mettre en œuvre tout ou parties de ces engagements dans les domaines de la transition écologique (développement durable) et de la responsabilité sociétale.
- A inviter les nageurs lors de leur engagement à prendre connaissance du document édité par la FFN intitulé "recommandation pour un nageur écoresponsable"
- A mettre en place un 500 m ou une épreuve similaire (sous forme de relais éventuellement).
- A utiliser la plateforme <https://www.ffneaulibre.fr/> et Extranat-Pocket pour le traitement des épreuves (engagements, résultats) pour les organisateurs affiliés à la FFN.
- A se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux. Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec le comité régional.
- A se référer aux documents proposés par la FFN, en particulier, "le guide de l'Organisateur" pour planifier et aménager ses épreuves.
- A rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves, visé par la ligue de Bretagne et consultable sur le site internet du club organisateur.
- A communiquer à ligue l'identité et les coordonnées du responsable "sécurité".
- A déterminer le niveau du dispositif préventif de sécurité à l'aide de l'outil fédéral. Il devra être transmis à ligue pour information. Le télécharger sur le site fédéral <https://ffn.extranat.fr/webffn/index.php?idact=eau>.
- A organiser et à mettre en place, un plan sécuritaire adapté aux conditions spécifiques des courses (distances, milieu, conditions climatiques, température de l'eau, ... etc ... et en adéquation avec les diverses directives sécuritaires émises par les autorités compétentes.
- A prévoir, en cas d'épidémie avérée, un protocole sanitaire conforme aux diverses directives gouvernementales et fédérales.
- Chaque organisateur participe à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (**200 €**) à la ligue de Bretagne, sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'étape concernée.

✓ Catégories en Eau Libre (garçons et filles identiques)

- Benjamins 1 : 12 ans / 2011
Benjamins 2 : 13 ans / 2010
- Juniors 1 : 14 -15 ans / 2009 - 2008
Juniors 2 : 16 -17 ans / 2007 - 2006
Juniors 3 : 18 -19 ans / 2005 - 2004

- Seniors : 20 - 24 ans / 2003 - 1999
- Maitres 1 : 25 - 44 ans / 1998 - 1979
Maitres 2 : 45 ans et + / 1978 et moins

✓ Organisation

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum :

- Un podium "scratch" et un podium "Juniors 1" sur l'épreuve principale (T.C.).
- Un podium "scratch" et des podiums "Benjamins 1" et "Benjamins 2" pour les épreuves de la Coupe de Bretagne "Benjamins"
- Les organisateurs pourront choisir de récompenser par distance d'autres catégories d'âges (juniors 2 et 3, maîtres 1 et 2,etc ...)

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur, aux conditions exigées par la ligue dans son règlement financier, le matériel "eau libre" :

- Arche d'arrivée
- Chronomètres avec imprimante
- Bouées
- Talkies-walkies

Les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

- La ligue de Bretagne pourra désigner un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera son rapport courant de semaine suivante. Après chaque étape, un classement provisoire de la coupe de Bretagne sera établi.
- Une journée de compétition pourra comprendre plusieurs épreuves : les nageurs ne seront autorisés qu'à nager une seule épreuve individuelle par journée. En conséquence, un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

✓ Points

- Pour l'épreuve la plus longue, quelle qu'en soit la distance, comptant pour la Coupe de Bretagne "T.C.", les points distribués seront ceux des 5 km et plus du barème de la Coupe de France : à savoir dégressif à partir de 3500 pts.
- Pour l'autre ou les autres distances (plus courtes), comptant aussi pour la Coupe Bretagne "T.C." et pour la Coupe de Bretagne "Benjamins" les points distribués seront ceux du barème sous-jacent de la Coupe de France à savoir dégressif à compter de 1500 pts.
- Pour la coupe de Bretagne "Benjamins" une seule course par étape sera prise en compte, celle qui figure dans le calendrier.
- Les courses individuelles inférieures à 1 km ne donneront pas lieu à l'attribution de points.
- Les courses dont la distance est supérieure à 3 km ne pourront être le support de la coupe de Bretagne "Benjamins".

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9
BAREME A POINTS TC	3500	3400	3350	3300	3250	3200	3150	3100	3050
BAREME B POINTS TC et Benjamins	1500	1400	1350	1300	1250	1200	1150	1100	1050

Les points attribués seront dégressifs de 50 pts en 50 pts jusqu'à 500 points et point par point après 500 points.

- Les points marqués par les nageurs des catégories concernées seront doublés
- Sur l'étape support des championnats de Bretagne "T.C." pour le classement toute catégorie.
 - Sur l'étape support des championnats de Bretagne "Juniors" pour le classement des juniors. (Les points marqués par les Juniors lors de ces championnats Juniors ne seront pas doublés dans le classement "TC")
 - Sur l'étape support des championnats de Bretagne "Benjamins" pour le classement des Benjamins.
 - Sur l'étape support des championnats de Bretagne "Maîtres" pour le classement spécifique des maîtres, les points marqués par les maîtres sur leur championnat ne seront pas doublés dans le classement "T.C.".
 - Sur les 2 étapes de la finale régionale pour toutes les catégories.
 - En parallèle aux épreuves individuelles, les organisateurs pourront mettre en place des épreuves de relais mixtes comprenant au maximum 2 nageurs et 2 nageuses, sur un format libre limité à 4 x 1250 mètres maximum. Il pourra également être proposé des relais messieurs et dames avec des résultats distincts. D'autres formats pourront être proposés, mais devront faire l'objet d'une validation par la ligue. L'inscription à ces épreuves se feront également sur la plateforme fédérale. Dans un relais mixte, le positionnement des messieurs et des dames est indifférent, mais l'ordre devra être notifié lors de son engagement et confirmé sur place 30 mins avant le début de l'épreuve. Les membres du relais devront porter un bonnet identique (celui de leur club). Un club pourra présenter plusieurs équipes. Le passage de relais pourra se faire dans l'eau, à terre (à l'australienne) par un contact manuel ou un passage de témoin, ou plongé (relais natation course) dans une zone définie. **Ces épreuves donneront lieu à l'attribution de points dans le classement des clubs de la Coupe de Bretagne.**

✓ Classements individuels

- Sauf formulation spécifique, l'ensemble des épreuves individuelles proposées égales ou supérieures à 1000 m seront Coupe de Bretagne "T.C.".
- Pour la Coupe de Bretagne "T.C.", la Coupe de Bretagne "Maîtres" et la Coupe de Bretagne "Juniors" le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque journée-étape et en retenant les

- 8** meilleurs scores si la Coupe comporte 10 ou 11 journées-étapes
- 9** meilleurs scores si la Coupe comporte 12 ou 13 journées étapes
- 10** meilleurs scores si la Coupe comporte 14 ou 15 journées étapes
- 11** meilleurs scores si la Coupe comporte 16 journées étapes ou plus.

(Voir ci-dessous aménagement spécifique pour les qualifiés à la finale nationale et la CFR)

- Pour la Coupe de Bretagne "Benjamins", le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque étape et en retenant les

- 8 meilleurs scores si la Coupe comporte 10 ou 11 journées-étapes
- 9 meilleurs scores si la Coupe comporte 12 ou 13 journées étapes
- 10 meilleurs scores si la Coupe comporte 14 journées-étapes ou plus.

- Bien entendu, un nageur aura la possibilité de nager sur l'ensemble des journées étapes. Les points non retenus pour un nageur qui aura dépassé le nombre d'épreuves prises en compte sont bloqués et seront pas récupérés par le nageur suivant dans l'épreuve concernée.

- **COUPE DE France DES REGIONS** : La sélection bretonne pour la coupe de France des régions se fera sur le **5 km de l'étape de Redon**.

- **FINALE DE LA COUPE DE France** : Seront sélectionnés pour la finale de la **coupe de France à Brive** (23 et 24 septembre) les 3 meilleurs nageurs et nageuses du classement provisoire précédant la dernière étape de la finale régionale.

- **FINALE DE LA COUPE DE BRETAGNE** : Les deux dernières étapes de la Coupe de Bretagne constitueront la finale régionale. Elles se dérouleront les 23 et 24 septembre sur le site de St Cast le Guildo, organisées par Dinan Natation Sauvetage. Les points marqués sur l'ensemble des épreuves de ce week-end seront doublés.

Les 3 premiers nageurs et 3 premières nageuses du classement provisoire TC de la coupe de Bretagne à l'issue de l'étape précédant la finale régionale - et participant à la finale nationale- se verront attribuer pour chaque jour de la finale régionale (23 et 24 septembre) un bonus égal à la moyenne des points acquis sur leurs neuf meilleurs scores x 2. (championnat de Bretagne TC exclu)

Le cumul des 3 meilleurs scores réalisés par les nageurs(ses) sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne constitueront le podium 2023 T.C. de la coupe de Bretagne. (championnat de Bretagne TC inclus)

En cas d'égalité, les points marqués sur les 10 km de la finale régionale départageront les ex-aequo.

Même process à propos des juniors 1 et 2 sélectionnés pour la CFR eau libre sur le classement spécifique Junior. Un bonus leur sera attribué pour la finale régionale égal à la moyenne des points acquis sur les neuf meilleurs scores x 2 (championnat de Bretagne Juniors exclu). Si le nombre d'épreuves nagées est inférieur à 9, le bonus sera calculé sur le total des points des épreuves nagées divisé également par 9 et multiplié par 2. Le cumul des 3 meilleurs scores réalisés par les juniors 1 et juniors 2 constitueront les podiums junior 1 et junior 2 de la coupe de Bretagne (championnat de Bretagne Junior inclus)

✓ Récompenses

• Classement individuel des nageurs

Rappel : Un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

Seuls les nageurs(ses) licencié(e)s dans un club de la ligue de Bretagne pourront figurer dans ce classement.

Classement et Podiums .

- ❖ "T.C." : les 6 premiers hommes et 6 premières femmes du classement général recevront un prix en numéraire
1^{er} : 300€, 2^{ème} : 200€, 3^{ème} : 150€, 4^{ème} : 100€, 5^{ème} : 50€, 6^{ème} : 30€
- ❖ "Juniors 1, Juniors 2 et Juniors 3" : les 3 premiers et 3 premières sur l'ensemble des distances recevront un prix en bon d'achat
1^{er} : 40€, 2^{ème} : 30€, 3^{ème} : 20€ Ces récompenses ne sont pas cumulables avec les prix T.C. et pourraient être attribuées au 4^{ème}, 5^{ème}, etc..
- ❖ "Benjamins" pour chaque catégorie d'âge sur les distances définies pour la Coupe de Bretagne "Benjamins" : les 3 premiers et 3 premières recevront un prix en bon d'achat
1^{er} : 20€, 2^{ème} : 10€, 3^{ème} : 10€
- ❖ "Maitres 1" et "Maitres 2" : podium et médaille pour les 3 premiers et 3 premières.

Le montant de ces primes sera proratisé en fonction du nombre de journées-étapes effectives (16 journées-étapes prévues).

✓ Classement régional des CLUBS

- Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne "T.C. " selon le barème spécifique ci-après.
- Chaque nageur et chaque nageuse marqueront 1 point à compter de la 5^{ème} place, les premier(ères), second(es), troisièmes et quatrièmes nageurs(euses) marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.
- Chaque relais marquera 1 point à compter de la 10^{ème} place, les 9 premiers relais marqueront respectivement 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 points. Idem pour les autres épreuves par équipes (contre la montre).
- La somme des points obtenus par les clubs pour les épreuves "T.C." masculines et féminines sur l'ensemble des étapes déterminera le classement final.
- Le club NATATION BRETAGNE, compte tenu de sa spécificité sera hors classement.

- Le premier club breton recevra le TROPHEE COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE qui sera remis en jeu chaque année.

✓ Officiels

- Les organisateurs s'engagent à se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.
- A prévoir en amont de la compétition obligatoirement : un juge arbitre en chef, 1 officiel de sécurité et si possible un officiel de parcours, un juge d'arrivée en chef.
- Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec la ligue régionale.

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE "Eau Libre"

Plusieurs organisations de la Coupe de Bretagne en eau libre seront supports des championnats de Bretagne en eau libre.

Les points marqués par les nageurs des catégories concernées seront doublés

- Sur l'étape support des championnats de Bretagne toutes catégories pour le classement "T.C.", distance de 5 km minimum.
- Sur l'étape des championnats de Bretagne JUNIORS pour le classement de la coupe de Bretagne "Juniors", distance 5 km maximum.
- Sur l'étape des championnats de Bretagne BENJAMINS pour le classement de la coupe de Bretagne "Benjamins", distance de 3 km maximum.
- Sur l'étape support des Championnats des Maîtres pour le classement spécifique des "Maîtres". Les points marqués par les maîtres sur leur championnat ne seront pas doublés dans le classement "T.C.", distance inférieure à 5 km.

Récompenses : médailles aux 3 premiers et 3 premières des catégories concernées et licenciés dans un club breton.

Ces championnats feront également partie de la coupe de Bretagne Eau Libre.

Les points marqués pour les championnats "T.C.", "Juniors" et "Benjamins" seront doublés dans le classement coupe de Bretagne "T.C.", "Juniors" et "Benjamins".

Les points marqués pour le championnat des Maîtres ne seront doublés que dans le classement spécifique Maîtres.

- Championnats de BRETAGNE **T.C.** : 2009 et avant
Date : 23 Juillet lieu : ILE TUDY distance : 5 KM
- Championnats de BRETAGNE des **Maîtres** : 1998 et avant
Date : 13 août lieu : CARNAC distance : 2 KM
- Championnats de BRETAGNE des **Benjamins 1 et Benjamins 2**
Date : 27 août lieu : REDON distance : 2 KM
- Championnats de BRETAGNE **Juniors 1, Juniors 2 et Juniors 3**
Date : 9 Septembre lieu : TREVOU TREVIGNEC distance : 3 KM